



# *Le Corset Rouge*



*N° 56 Journal communal de BARDOUVILLE Juillet 2016*



# Sommaire

# Etat civil

Ils se sont dit OUI

Le 16 Février 2016

Lopes Medhi et  
Bony Alexandra

Le 14 Mai 2016

Godet Raphaël et  
Auroy Marie-Hélène

Couverture N.Landrin : Orchidées Pyramidales Sauvages dans la côte Bardouville	p1
Etat Civil et Infos pratiques	p2
L'Edito de M. le maire	p3
Vie municipale	p4-5
Avis importants	p6
Info Métropole	p7-9
Vie de l'école	p10
Vie de l'école / Accueil et loisirs	p11
Comité de jumelage / Accueil et Loisirs	p12
Amicale des Aînés	p13
Comité des fêtes / Anciens Combattants	p14
PRNBSN / Curieux Printemps	p15
U.S.P.I. Danse	p16
La Fête du Jeu / Société de chasse	p17
Ass. Presqu'île Madagascar / Bardou'livres	p18
La savez-vous ? / Annonces	p19
Photo au dos : dessin Yves Montron, la charetterie	p20

Mme et M. Bignon ont fêté  
leurs Noces d'Or le 4 Juin 2016



Norbert Viger  
nous a quitté le 6 Juin 2016  
et  
Serge Marcel  
nous a quitté le 10 Juin 2016

# Infos pratiques

**Numéros de téléphone en cas d'urgence : 06.09.58.08.84**

Mairie : 02.35.37.07.44 Fax : 02.35.37.76.30

Ecole : 02.35.37.07.06

[mairie-sg.bardouville@wanadoo.fr](mailto:mairie-sg.bardouville@wanadoo.fr)

[www.bardouville.fr](http://www.bardouville.fr)

♦ **Horaires d'été d'ouverture du secrétariat de Mairie:**

Mardi : 10h00 à 12h00

Jeudi : 16h00 à 19h00

♦ **Rappel des horaires légaux pour exécuter des travaux pouvant occasionner des nuisances sonores :**

Jours ouvrables : de 8h30 à 12h et 14h30 à 20h

Les samedis : de 9h à 12h et 15h à 19 h

Selon l'arrêté n°76.056.03.97 du 27 Mai 1997



# Edito



Ce printemps exceptionnellement pluvieux a entraîné une période de pousse de la végétation très vigoureuse, pour laquelle l'équipe technique doit faire face.

Certains d'entre vous s'étonnent de voir tant d'espaces verts moins tondus, voire même des espaces dits de « non tonte ». Une explication s'impose pour vous apporter un éclairage du contexte d'une part et de nos choix de gestion des espaces verts d'autre part.

## S'agissant de nos choix :

Depuis 2014, l'équipe municipale a pris le risque d'abandonner tout traitement phytosanitaire dans la gestion de nos espaces verts. Cela pour :

- Anticiper la loi qui imposera à toutes les collectivités locales à la fin de cette décennie, **une gestion « Zéro Phyto »** des espaces publics.
- Répondre aux enjeux de santé publique, de protection de la biodiversité et de notre captage d'eau.

Je vous rappelle que nos impôts ont été mobilisés pour le financement de l'interconnexion de notre captage avec celui de Quevillon en 2015 pour la somme de 1,2 million €. Ceci afin de corriger la qualité de notre eau polluée entre autre par plus de 30 ans d'épandage de pesticide, herbicide sur nos terres agricoles.

En 2015 nous avons choisi d'adhérer par convention à un accompagnement avec la Métropole et l'association FRODON pour nous aider à relever le défi, d'une gestion dite différenciée de nos espaces verts. Cet accompagnement est entré en vigueur **en mai dernier...Il faut donc patienter encore pour apprécier le résultat de cet accompagnement.** Pour le moment, nous sommes dans une phase d'expérimentation et d'observation, nécessaire pour produire un plan de gestion adapté à nos moyens et à notre village.

La gestion différenciée (parfois appelée gestion raisonnée, harmonique ou durable) **s'oppose** au principe de gérer tous les espaces verts de la même façon, avec du gazon bien tondu, des plantations d'espèces exotiques annuelles, l'utilisation généralisée de produits chimiques..., alors que chacun d'eux a ses propres spécificités. De plus, elle **s'oppose** à l'idée que la nature n'a pas sa place dans les zones urbanisées.

La gestion différenciée consiste à adapter le mode d'entretien aux caractéristiques et fonctions de chaque espace vert. Il s'agit d'appliquer la bonne gestion au bon endroit.

*"Entretenir autant que nécessaire et aussi peu que possible"*

Globalement, à l'échelle d'une commune ou d'une ville, la gestion différenciée se traduit par une diversité d'espaces verts, où chacun peut trouver son bonheur ! Il y a des espaces pour jouer et se prélasser dans l'herbe, des endroits où observer les plantes et les animaux, des espaces dédiés aux amoureux des jardins à la française et d'autres pour ceux qui préfèrent la beauté des fleurs sauvages. De plus, la gestion différenciée a moins d'effets négatifs sur l'environnement et notre santé.

## S'agissant de la situation :

Pour mémoire, quand j'ai pris mes fonctions, notre service technique était composé de deux équivalents temps plein et de trois employés avec un contrat de 20h. Or l'obligation de mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires m'a conduit à proposer au conseil le redéploiement du personnel en faveur du champ éducatif mais au détriment de notre service technique et cela pour ne pas augmenter le taux d'imposition de la commune en maîtrisant la masse salariale.

Aujourd'hui, sans produit phytosanitaire et avec moins de personnel technique nous devons apprendre à travailler autrement en acceptant aussi une autre logique de gestion : la gestion différenciée. Un affichage par zone de gestion sera mis en place pour vous en rappeler les enjeux .

Je souhaite à toutes et à tous un été reposant.

Franck Roger.

# Vie municipale

## Notre budget communal pour cette année...plus que jamais, un défi à relever !!!

Le budget 2016 s'est construit grâce à un outil appelé « prospective financière ». Plus qu'un outil, c'est une méthode qui consiste à se projeter jusqu'en 2020 pour mesurer l'évolution de nos dépenses et de nos recettes en prenant en compte les choix du gouvernement.

Grâce à cette projection, nos doutes sur les conséquences de la baisse continue des dotations de l'état depuis 2015 se sont confirmés. Il nous est de plus en plus difficile de dégager de la capacité d'autofinancement pour assurer les investissements à venir.

Malgré notre gestion qui permet de contenir nos dépenses avec cependant des obligations de dépenses nouvelles liées à la réforme des rythmes scolaires par exemple et sans réelles compensations de l'état, nous ne pourrions pas maintenir le niveau d'investissement sans recourir à l'impôt.

Cependant, nous avons décidé de continuer à nous serrer la ceinture et ne pas augmenter le taux de vos impôts, pour cette année encore. Nous avons choisi que si une augmentation d'impôts s'impose, elle devra toujours être justifiée par un projet d'investissement précis.

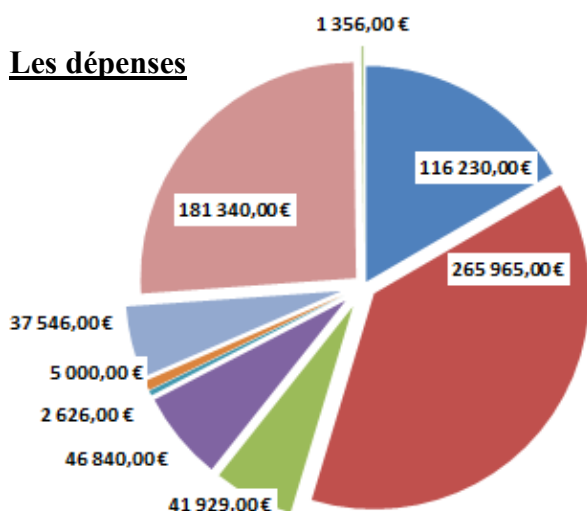
En 2016, nous travaillons sur un projet de chaufferie biomasse à plaquettes bocagères qui permettra de chauffer nos équipements (mairie, écoles, longère, salle polyvalente) et réduire ainsi notre facture énergétique tout en mobilisant nos ressources locales. Nous disposons sur notre territoire de suffisamment de bois pour le transformer en plaquettes. Cette solution semble donc pertinente car adaptée à notre territoire.

Nous ne sommes pas encore à l'heure du chiffrage, mais ce projet s'accompagnera de l'obligation d'une isolation thermique de la mairie pour solliciter auprès des financeurs publics les subventions nécessaires. Nous devrions ainsi mobiliser du fond européen (LEADER) qui pourra couvrir jusqu'à 80% de subventions publiques.

Franck ROGER

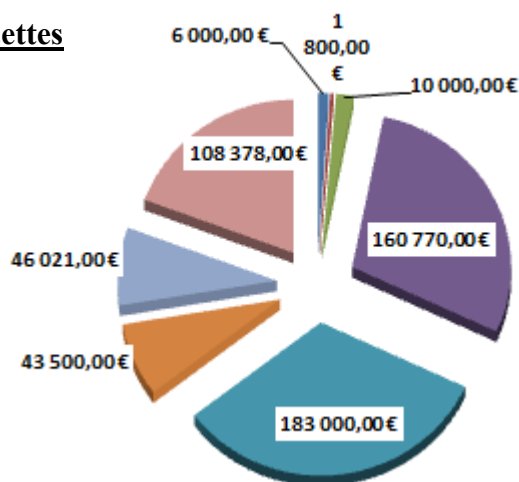
### SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### Les dépenses



- Charges à caractère général
- charge de personnel
- Atténuation de produits
- Autres charges de gestions courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Dépenses imprévues
- Virement à la section d'investissement
- Opération d'ordre de tranfert entre sections

#### Les recettes



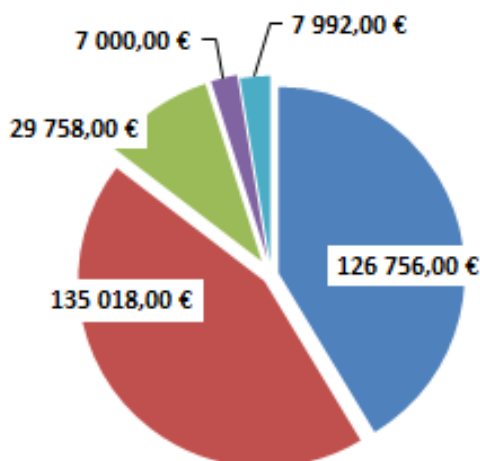
- Opération d'ordre (travail en régie)
- Produits exceptionnels
- Autres produits de gestion courante
- Dotations, subvention de participations
- Impôts et taxes
- Atténuation de charges
- Produits des services
- Résultat de fonctionnement 2014 reporté



# Vie municipale

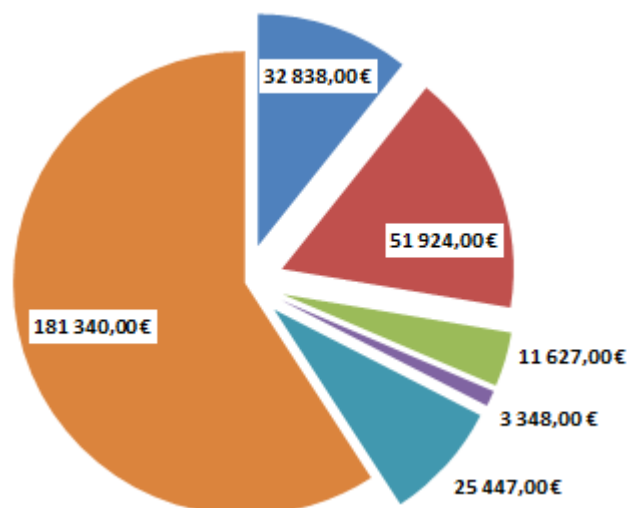
## SECTION D'INVESTISSEMENT

### Les dépenses



- Immobilisations corporelles
- Immobilisations en cours
- Emprunts et dettes assimilées
- Immobilisations incorporelles (sauf 204)
- Opération d'ordre

### Les recettes



- Subventions d'investissement
- Dotations, fonds et réserves
- Autres immobilisations financières
- Autres opérations d'ordre
- Solde d'exécution positif reporté de 2015
- Virement de la section de fonctionnement

## Bienvenue

Depuis mi-Avril , nous accueillons au secrétariat pour un an renouvelable 3 fois en CAE 20h, Mme Evelyne Blondel , habitante de Bardouville, secrétaire de métier, qui était sans emploi.

Après son plan de formation, elle aura comme fonctions :

La gestion de l'état civil

Les réservations du gîte et de la salle polyvalente

L'accueil physique et téléphonique

La saisie des présences de l'accueil périscolaire

La saisie de courrier et dossier

L'enregistrement des départs et arrivées du courrier .

La relation avec les fournisseurs - Achats (demande de devis-consultation de prix.).



# AVIS IMPORTANTS

## Le brûlage des déchets à l'air libre est interdit

Pourquoi cette interdiction ?

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) ou des risques d'incendie, le brûlage des déchets (plastiques notamment mais aussi déchets verts) est fortement émetteur de polluants. Parmi ces polluants, se trouvent des particules mais aussi des composés cancérigènes comme les HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) et le benzène.

Quels sont les déchets concernés par cette situation ?

Ce sont les déchets verts (tontes de pelouses, tailles de haies et d'arbustes, résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore feuilles mortes...), mais aussi les autres déchets ménagers et assimilés et les déchets des activités économiques.

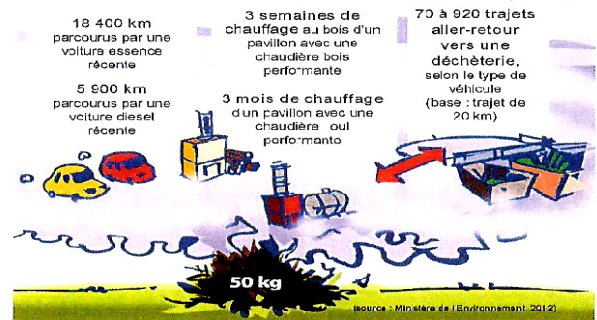
Qui doit respecter cette interdiction ?

Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets est concernée.

En cas de non-respect, une contravention de **450 euros** peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal)

## Quelques chiffres

50 kg de végétaux brûlés émet autant de poussières que :



En région Haute-Normandie, 48 % de la population réside dans des zones dites sensibles à la dégradation de la qualité de l'air.

Contrairement à une idée reçue, l'apport en déchèterie est préférable à une combustion à l'air libre pour la qualité de l'air.

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Haute-Normandie  
Service Risques  
Bureau des Risques Technologiques Chroniques  
Tél : 02 35 52 32 00

Conception graphique :  
CREAL/ Pôle communication  
atelier PAO  
Crédit photos :  
ADEME  
Février 2014

## SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Afin de faciliter vos démarches administratives (permis de construire, réhabilitation d'un système d'assainissement, vente de votre bien immobilier...) et de vous informer sur le service de l'assainissement non collectif et les actions de la Métropole, une permanence hebdomadaire est assurée tous les :

Mercredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
dans les bureaux de Duclair  
102 rue Guy de Maupassant

### Vous pourrez à l'occasion de cette journée :

- poser toutes les questions quant à l'Assainissement Non Collectif,
- avoir une assistance pour remplir vos documents (fiche déclarative...),
- prendre un rendez-vous dans le cadre de la vente de votre bien immobilier,
- obtenir des renseignements quant à la réhabilitation de votre installation (éligibilité de votre dossier, aides possibles ...),
- retirer tous les documents nécessaires à la constitution d'un dossier préalablement à une demande de permis de construire (fiche déclarative, filières agréées, règlement de service...),
- déposer un dossier préalablement à une demande de permis de construire et en cas de réhabilitation complète d'un dispositif d'Assainissement Non Collectif (étude de sol ...),
- consulter le guide d'information sur les installations d'Assainissement Non Collectif dédié aux usagers,
- avoir un accompagnement tout au long de vos travaux de réhabilitation...

Pour toutes informations complémentaires ou pour prendre rendez-vous, vous pouvez vous rapprocher de Madame Vauquelin qui assurera cette permanence :

- le mercredi au 02.32.93.81.72
- les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 02.35.52.48.24.





## LE PLU Intercommunal ou plutôt le PLU Métropolitain



Qu'est-ce que le PLU ?

**Réponse :** Compétente de plein droit en matière de Plan Local d'Urbanisme (PLU) depuis le 1er janvier 2015, la Métropole Rouen Normandie doit élaborer à son initiative et sous sa responsabilité le PLU intercommunal (PLUi) en collaboration avec les 71 communes qui la composent. On parle maintenant de **PLU Métropolitain**.

Le PLU métropolitain (PLUm) n'est pas la somme des différents PLU ou POS (Plan d'occupation des sols) des 71 communes.

Le PLUm est un document multidimensionnel et doit être conçu comme tel. Il traduit d'abord l'expression du projet politique d'aménagement et de développement du territoire : comment se déplacer, quelles sont les zones à construire, à protéger, à développer économiquement etc... **Mais pas n'importe comment !**

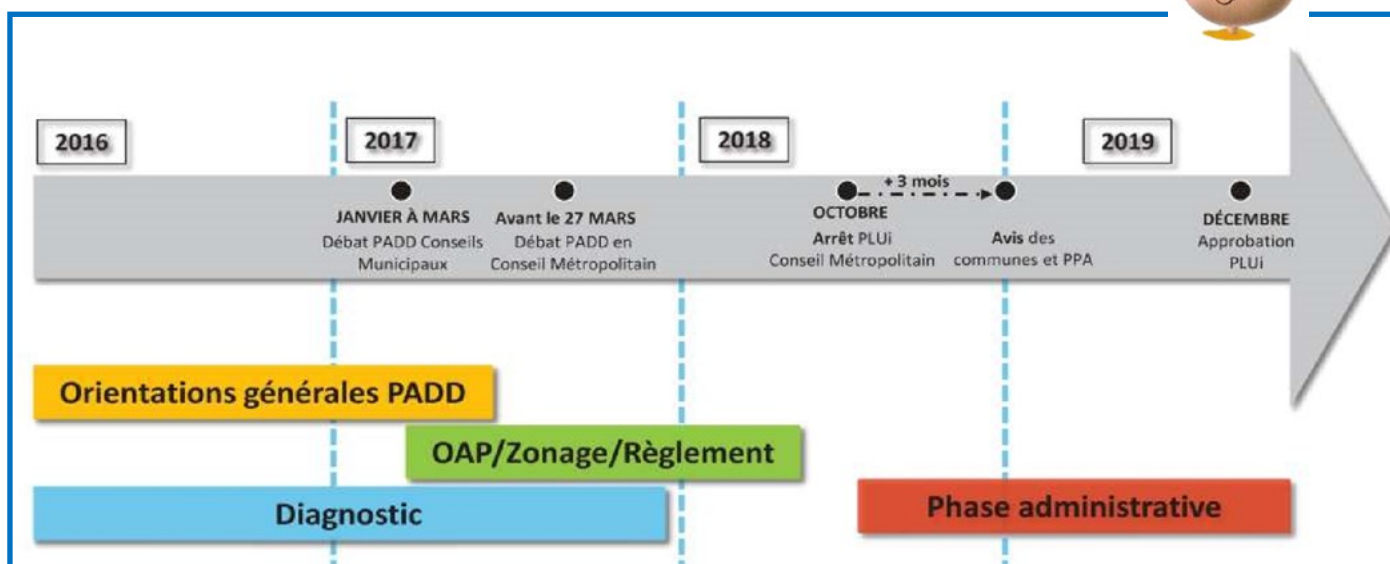
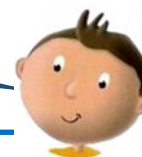
En effet, Il devra respecter le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) élaboré selon les dispositions des lois Grenelle.

Le SCOT définit, à l'horizon 2030, les principes et les objectifs d'organisation du territoire, favorables à un équilibre durable entre le développement de l'attractivité et l'exigence environnementale et fixe les orientations permettant de les décliner.

Il donne un cadre cohérent pour harmoniser et coordonner les projets de développement des 71 communes sur lequel le PLUm s'appuiera fortement.

Le PLUm devra traduire les orientations du SCOT. En effet, il constitue l'outil réglementaire qui, à l'échelle de la Métropole, axe les modalités de mise en œuvre du projet de territoire en définissant **les règles liées à l'usage des sols**.

Quel est le calendrier de ce PLU métropolitain ?



Ça veut dire quoi  
PADD et OAP ?



Réponse :

**PADD** : Le **P**rojet d'**A**ménagement et de **D**éveloppement **D**urable constitue le cœur du PLU et présente les grandes ambitions de la Métropole sur son évolution.

**OAP** : Les **O**rientations d'**A**ménagement et de **P**rogrammation exposent la manière dont nous souhaitons valoriser, réhabiliter ou aménager certains quartiers ou secteurs

Est-ce que je peux participer en tant que citoyen à  
l'élaboration de ce PLU métropolitain ?

La réponse est **OUI !!!**, ce n'est pas qu'une affaire qui concerne les bureaux d'étude et les élus. D'ailleurs les objectifs de la concertation sont de :

- Porter à la connaissance du public le projet de la Métropole afin qu'il puisse en saisir les enjeux et s'approprier le projet,
- Favoriser la mobilisation et la participation du public aux différentes étapes de l'élaboration du PLU métropolitain,
- Recueillir les attentes et les propositions du public pour alimenter la réflexion et enrichir le projet.



Oui mais comment je peux faire ?

Réponse :

En allant consulter le dossier d'information mis à disposition du public à la mairie (ou à la Métropole), complété tout au long de la procédure d'élaboration. Un cahier d'observations joint au dossier permettra de recueillir vos avis et vos propositions.

En apportant vos contributions sur le site internet du PLU : [plu-metropole-rouen-normandie.fr](http://plu-metropole-rouen-normandie.fr)

En participant aux réunions publiques organisées sur toute la métropole

En participant aux balades urbaines



C'est quoi ces balades urbaines ?



**Réponse** : La Métropole Rouen Normandie organise des balades métropolitaines pour faire connaître le territoire métropolitain. Elles permettront d'illustrer de manière concrète les enjeux liés au PLU métropolitain et serviront à actualiser et enrichir le diagnostic du PLU.

Ces balades seront organisées « hors les murs » et seront ouvertes à un groupe de 10 à 30 personnes maximum sur inscription. Je vous informe qu'une de ces 7 balades, (calendrier ci-contre), s'est déroulée à Bardouville **le Samedi 2 Juillet à 14h30**.

Si vous souhaitez participer à ces balades, Inscrivez-vous sur [plu-metropole-rouen-normandie.fr](http://plu-metropole-rouen-normandie.fr)

CALENDRIER  
DES BALADES  
METROPOLITAINES



- 22 juin à Houpeville à 17h
- 25 juin à Rouen sud-Seine à 14h30
- 27 juin à Petit-Quevilly à 14h
- 02 juillet à Bardouville à 14h30
- 06 juillet à Le Trait à 17h
- 12 juillet à Darnétal à 16h
- 23 juillet à Elbeuf à 14h30



# Les Aides Financières 2016 pour la Maîtrise de l'Énergie :

**La Métropole Rouen Normandie vous guide et vous aide à financer vos travaux**

Vous avez un projet de travaux ?

Des subventions existent pour vous aider à financer vos projets de rénovation énergétique.

**L'Espace Info Energie de la Métropole Rouen Normandie** vous conseille sur les différents types de travaux et vous dirige vers les différents interlocuteurs qui peuvent vous soutenir financièrement.

Pour faire les bons choix parmi les travaux possibles, **la Région Normandie** propose une aide financière pour effectuer un audit énergétique puis des travaux. Cet audit permet de hiérarchiser les travaux prioritaires et de faire une estimation du coût des travaux et des économies d'énergie en contrepartie. A la suite de cette étude, vous pourrez bénéficier d'une aide par travaux (exemple : isolation des murs, de la toiture, changement de chaudière, etc.).

**L'Agence Nationale de l'Habitat**, dans le cadre du programme « Habiter Mieux », attribue des aides si vous êtes propriétaire occupant d'un logement de plus de 15 ans et effectuez des travaux d'économie d'énergie. Ces aides sont attribuées sous conditions de ressources. Cette année, les plafonds de ressources sont plus élevés qu'en 2015, permettant à davantage de ménages d'en bénéficier (à titre d'exemple revenu fiscal de référence de 37 690 € pour 4 personnes). Renseignez-vous !

Les aides de l'ANAH peuvent également être mobilisées pour d'autres travaux : adaptation au handicap ou au vieillissement, travaux d'amélioration du confort du logement et de mise en sécurité.

**La Métropole Rouen Normandie** attribue une aide complémentaire aux aides de l'ANAH dans le cadre de sa politique d'amélioration de l'Habitat.

**Le Département de Seine Maritime** finance également dans le cadre de son dispositif « Aide à l'habitat durable » des travaux de rénovation pour des maisons de plus de 20 ans. Les aides sont attribuées sous conditions de ressources.

**L'Etat** a mis en place un crédit d'impôt « Transition Énergétique » applicable jusqu'au 31 décembre 2016. Un taux unique de 30% s'applique sur les dépenses éligibles d'amélioration énergétique, même si vous ne payez pas d'impôt !

Pour des conseils personnalisés sur vos projets de rénovation énergétique ou de construction, vous pouvez prendre rendez-vous avec un conseiller de l'Espace Info Energie de la Métropole Rouen Normandie, du lundi au vendredi. Pour prendre un rendez-vous téléphonique ou un rendez-vous sur place à l'Espace Info Energie de Rouen, d'Elbeuf, ou de Duclair, contactez le 0800 021 021 ou par mail à [eie@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:eie@metropole-rouen-normandie.fr).

Pour un accompagnement de votre projet et un montage des dossiers de subventions auprès de l'ANAH, l'opérateur INHARI effectue des permanences d'information dans 12 communes de la Métropole. Retrouvez les dates et heures des permanences sur [www.metropole-rouen-normandie.fr](http://www.metropole-rouen-normandie.fr) ou contactez INHARI au 02 32 08 13 00 ou par mail [contact@inhari.fr](mailto:contact@inhari.fr)

D'autres opérateurs peuvent également vous assister : SOLIHA Territoires en Normandie 02 35 63 81 43 et le CDHAT 02 32 81 91 70.

## **Un point sur le démarchage abusif :**

Attention au démarchage téléphonique et/ou à domicile qui dans certains cas aboutit à des installations très coûteuses et pas toujours bien réalisées. Certaines entreprises se disent mandatées par l'Etat, l'ADEME ou une autre collectivité pour venir vous proposer un diagnostic ou des conseils gratuits. Ces conseils ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une démarche commerciale téléphonique ou en porte à porte. Aucune entreprise n'a été missionnée par la Métropole Rouen Normandie ou l'ADEME, seuls les conseillers des Espaces info énergie peuvent vous apporter des conseils neutres et indépendants.

Quelques conseils à suivre :

Ne signer aucun document lors du premier rendez-vous, même si vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours. Prenez le temps de comparer l'offre proposée, de vérifier l'exactitude des arguments avancés, notamment concernant les aides qui peuvent vous être accordées. Les crédits proposés pour financer le projet sont très souvent toxiques, à des taux très élevés. Consultez l'Espace Info-Energie pour obtenir un conseil neutre et indépendant.

Attention, le délai de rétractation ne s'applique pas en cas de signature de devis ou de bon de commande sur un salon ou une foire.

# Vie de l'école

## Les journalistes en herbe :

### PLANTATION DES ARBRES

« Le 7 mars 2016, nous avons planté des charmilles. Nicolas R. a creusé des trous pour que nous puissions planter nos arbres. Nous étions en binôme, l'un remettait de la terre dans le trou, l'autre tenait l'arbre droit. »  
**D'après Lise R. et Laura B. (cm1)**



« Nous avons planté des arbres avec l'école. Des employés communaux nous ont aidé. Nous avons travaillé à deux. »  
**Benjamin D. et Samuel S. (Ce2)**



« Nous sommes allés avec la classe à l'entrée de Bardouville et nous avons planté des charmilles par binôme et nous avons planté les arbres. Moi, j'étais avec Néo. »  
**Elie Taverne (Cm1)**



« Je suis allé en bas de Bardouville et nous avons planté des arbres. D'abord, nous avons creusé. Ensuite, nous avons mis un arbre et nous avons mis de la terre. Nous avons fait chacun un trou. Nous étions en binôme. Moi, j'étais avec Maxime et puis nous sommes repartis. »  
**Titouan Chapelle (Cm2)**



« Nous avons planté des arbres à Bardouville avec la classe de CE1-CE2. Calvin qui est en CE1 était avec Hugo. »  
**Lucien M., Enzo O., Hugo D. (Ce2)**



« Nous avons fait des trous dans la terre et nous avons planté des arbres. Ensuite, nous avons remis la terre et l'arbre pousse et les feuilles aussi. On a adoré ça, c'est trop rigolo. »  
**Léa G. et Charlotte C. (Cm2)**



# Vie de l'école

Le **vendredi 24 juin** s'est tenu le **spectacle de l'école** précédé par une vente de boissons et de gâteaux organisée par les parents d'élèves.

Les enfants ont pu mettre en scène chants, danse, saynète, poésie et divers messages travaillés en classe.



Les élèves de TPS/PS/MS sur un air de Grégoire



les GS/CP sur la saynète  
« la chenille et les corbeaux »



Le chant et  
la lecture  
de messages  
des CM1/  
CM2



La danse des CE1/CE2



Le thème de l'école étant sur le « vivre ensemble », tous les élèves se sont retrouvés sur scène pour interpréter la chanson « on écrit sur les murs » de Demis Roussos.

Aurélie Ledain.

## A.L.S.H.

Grâce à un partenariat entre les communes de la presqu'île, un accueil de loisirs 3-11 ans a ouvert ses portes du Lundi 04 au vendredi 08 avril sur la commune de Bardouville.

Thématique de cette session : La machine à voyager dans le temps.

L'Aventurier et l'archéologue Trucmuche ont fabriqué une machine à voyager non pas dans le monde mais plutôt dans le temps.

Elle a emmené les enfants en voyage, le premier jour, en Egypte. Le second jour, un homme de Cro-Magnon est arrivé à Bardouville et a fait partager ses coutumes. Le mercredi, un fou du roi et une paysanne sont arrivés du moyen-âge et ont proposé aux enfants des jeux médiévaux ainsi qu'une balade à dos d'âne grâce à l'association « l'Anerie de Beaulieu ».

Cette sortie s'est accompagnée d'un rallye découverte des herbes comestibles. Une petite pause goûter parmi les vaches à la ferme du village a ravi tout le monde. Le jeudi, petit tour dans un monde imaginaire du futur où robots et aliens étaient parmi nous. Autour du feu, Petite Plume Dansante a accueilli les enfants dans son tipi pour un voyage à la conquête de l'ouest.

**Prochaine aventure:  
du lundi 24 au vendredi 28 octobre 2016**

Michèle Briche



# Comité Jumelage

Du 4 au 8 mai dernier, à la faveur du jour férié de l'Ascension, le comité de Jumelage de Bardouville a organisé un séjour aux Planchettes. A cette occasion, c'est toujours avec plaisir que les familles se retrouvent !

Un groupe de 22 adultes et 3 enfants Bardouvillais se rendaient aux Planchettes pour le 40ème anniversaire de cette union amicale entre les populations de deux communes.

Le départ a eu lieu le mercredi matin pour une étape déjeuner à Villers le Lac, suivie d'une balade en bateau pour une croisière de 14 km commentée au cœur des Georges du Doubs. Au cours d'une escale, une balade à pied a permis d'accéder aux belvédères qui dominent les chutes.

Et c'est vers 18 heures que nous avons été accueillis aux Planchettes par nos amis pour le verre de l'amitié. A l'issue de cet apéritif, chaque Bardouvillais a rejoint sa famille d'accueil pour deux jours de découverte de la région.



Le vendredi 6 mai, à l'occasion du 40ème anniversaire du jumelage, les Planchetois ont organisé une soirée dansante. C'est à ce moment que Madame Françoise Lefebvre (présidente du comité de jumelage de Bardouville) remet à Monsieur Louis Opplinger (président du comité de jumelage des Planchettes) le cadeau normand marquant notre grande amitié. Nos pensées ont été vers Antoine Bonnet fondateur du Jumelage, mais également Michel Requier membre actif du comité de jumelage et ayant occupé plusieurs fonctions, aujourd'hui tous les deux disparus.

Nous sommes repartis le dimanche matin sous le soleil pour rejoindre notre village de Bardouville.

Une date à retenir : le 1er weekend de septembre 2018, visite de nos amis Suisse à Bardouville.

Aline Penot.

# Accueil et Loisirs

Après la chasse aux œufs et le traditionnel marché des jardiniers, Accueil et Loisirs vous propose un spectacle le Dimanche 16 Octobre à 15h à la salle des fêtes de Bardouville.

Yannick Dumont en vrai professionnel, vous fera rire aux éclats en vous entraînant dans le monde de Bourvil. Sketchs et chansons vous feront revivre ce talentueux comique.

Réservation obligatoire au 06-87-69-48-73

ou par mail : brondello@orange.fr

Attention, les places sont limitées.

Jacky Brondello





# Amicale des Aînés

Comme chaque année le repas des "Aînés" a eu lieu le dimanche 24 Avril 2016 à BOURG-ACHARD au restaurant "Chez Fortin". Dans une ambiance conviviale et chaleureuse, les 44 convives ont pu apprécier un repas gastronomique et l'après-midi s'est terminée par un pas de danse.

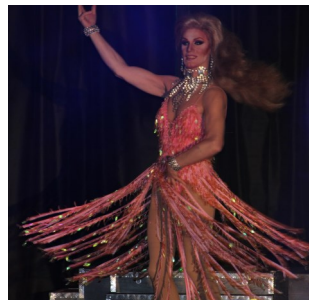


(Photos N.Landrin)



Le voyage de l'Amicale des anciens de BARDOUVILLE a eu lieu le Jeudi 12 Mai 2016.

La destination était le " Puit Enchanté" de Doudeville, cabaret transformiste: spectacle dans un univers de strass et paillettes avec repas raffiné et la participation de 33 personnes.



A.Petiton



# Comité des Fêtes



Le samedi 30 avril, une centaine de convives s'est réunie pour la 2<sup>ème</sup> édition du Bal du Muguet.

Cette soirée organisée par le comité des fêtes a été un franc succès.

Tous les ingrédients étaient réunis pour passer un bon moment : couscous, danse (avec les Andrews), tombola et ... bonne humeur !

Merci aux bénévoles pour ce temps passé à participer à l'animation de notre village.

Rendez-vous le week-end du 24/25 et 26 septembre pour les festivités de la Saint-Michel, si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas!

Francis Malandain



# Amicale des Anciens Combattants

La participation à ce moment de mémoire était moyenne, due à une belle journée ensoleillée et au fait que plusieurs anciens combattants ont des problèmes de santé.

M. le Maire et son adjointe étaient excusés. La municipalité était représentée par Francis Malandain qui a lu le discours et invité les participants au verre de l'amitié.

Les anciens combattants s'inquiètent de cette faible participation et notamment de l'absence des jeunes. La transmission de mémoire va-t-elle disparaître?

Narcisse Landrin.





Les habitants de Bardouville ont vu apparaître de nouveaux panneaux d'orientation de la route des fruits sur leur commune. Effectivement, le projet d'extension de cette route touristique sur la boucle d'Anneville-Ambourville a été mené à terme au cours de l'été dernier.

Les travaux placés sous la maîtrise d'ouvrage déléguée du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normandie par Rouen Métropole ont été réalisés par l'entreprise Lacroix Signalisation après une étude conduite par le Bureau Ascode. Celle-ci avait amené M. le Maire, Franck ROGER, à rencontrer un représentant de ce bureau d'études et Isabelle Vauchel en charge du dossier au Parc, afin de proposer un itinéraire adapté à la découverte des vergers et producteurs situés sur sa commune.

L'objectif de la route aujourd'hui longue de 62 km, consiste à valoriser un patrimoine paysager identitaire et un savoir-faire très spécifique lié à l'arboriculture. Outre de permettre une découverte du patrimoine et des activités de loisirs situés le long de cet itinéraire, la route invite le visiteur à partir à la rencontre des arboriculteurs pour mieux connaître et savourer les fruits qui sont vendus en direct sur leur lieu de production.

Une dernière étape reste à finaliser sur Bardouville : la réalisation d'une affiche ou d'un panneau d'information sur la route et l'incitation pour les visiteurs à prendre le chemin du Roy à vélo ou à pied puis la possibilité de rejoindre le chemin de randonnée « le Corset Rouge » mis en place par la Métropole avec un nouveau tracé. L'information pourrait prendre place provisoirement sur le panneau déjà existant sur le parking de la mairie. Ce travail est actuellement en cours de réflexion entre le Parc et la Métropole pour une réalisation envisagée en 2016.

Parallèlement au balisage de la route, une nouvelle brochure destinée au grand public, a été publiée en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Seine-Maritime et les arboriculteurs. A Bardouville, elle est disponible en mairie, chez Sandra Vergucht (EARL Landrin) et aux Vergers de Beaulieu.

Jean-Pierre Girod.

# Curieux printemps

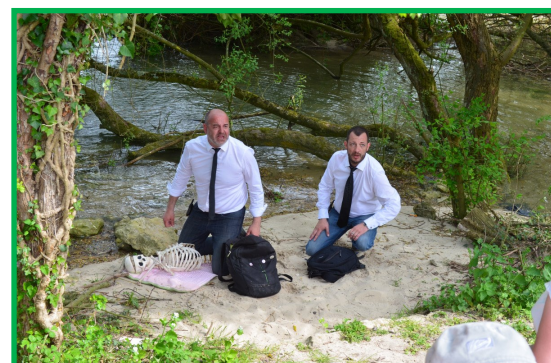


La Métropole avait choisi notre belle commune pour accueillir, durant le week end de l'ascension, les délires artistiques de la compagnie Remue-méninges dans le cadre du festival "Curieux printemps". On nous avait promis de la grande loufoquerie et nous n'avons pas été déçus ! Une histoire locale revisitée, des spécificités patrimoniales réadaptées... Les deux comédiens ont développé un talent inédit dans l'art de la dérision de haute voltige ! Tout en créant, malgré tout, un bel esprit de groupe parmi les spectateurs, surpris mais ravis... Le samedi soir, en randonnée nocturne, nous avons appris comment parler à la nature, si, si ! Et comment perdre nos enfants facilement dans la forêt.

Le dimanche après-midi, dans une ambiance estivale, les spectateurs ont pris un cours de nautisme accéléré et profité de l'hospitalité d'un Bardouvillais contraint de recevoir une soixantaine de visiteurs pour un goûter improvisé. Au total, 140 randonneurs ont participé à cette joyeuse aventure !

Frédéric Durand.

(Photos Fanny Dupond)





# U.S.P.I Danse



Pour la cinquième année consécutive, les amoureux de la danse se sont retrouvés à BARDOUVILLE pour leur repas annuel. Une nouvelle fois animée par Vincent, notre DJ favori, nous avons choisi cette année le thème du Brésil. Ce sont donc 95 convives déguisés aux couleurs du drapeau brésilien qui ont passé une formidable soirée autour de la Paëlla.

Les membres du bureau de l'USPI Danse leur avaient réservé une surprise en pleine soirée avec une démonstration par deux danseuses brésiliennes qui ont continué à chauffer la salle de la commune dans ses nouvelles couleurs.

Toute l'équipe est prête pour le prochain spectacle du samedi 11 juin 2016 à Anneville Ambourville.

Eric Bauer.



## Spectacle du 11 Juin 2016



*(photos Karine Moutault et Eric Baeur)*

Cette année encore le spectacle de l'USPI Danse a été très applaudi par près de 300 spectateurs répartis sur deux séances. Le thème « Trouver chaussure à son pied » a permis de faire danser les 56 élèves répartis en 6 groupes sur des morceaux actuels ou passé, de la variété française à la pop américaine. Même l'orage a calé son horaire sur la deuxième séance pour permettre aux nombreux bénévoles de pique-niquer ensemble comme les autres années.

C'est maintenant l'heure de l'assemblée générale du club, qui s'est tenue le jeudi 16 juin à la mairie de BARDOUVILLE et qui, malgré la présence de nombreux parents et adhérents n'a pas permis de trouver un nouveau bureau pour la rentrée prochaine. Oui, comme nous l'avions annoncé depuis deux ans déjà, les membres du bureau étaient démissionnaires en cette fin d'année sportive la décision est prise de ne pas reconduire l'organisation actuelle.

C'est donc avec tristesse que nous refermons cette page dont nous avons hérité, pour la plupart d'entre nous, il y a pratiquement 10 ans. Nous remercions donc une dernière fois tous nos bénévoles qui nous ont aidés pendant plusieurs années, les municipalités de BARDOUVILLE, ANNEVILLE-AMBOURVILLE et BERVILLE SUR SEINE pour le prêt des salles pour nos différentes activités et bien sûr Sabrina RAILLOT qui nous quitte après 17 années comme professeur au sein du club.

Le bureau de l'USPI Danse



# Association Socio-Culturelle Bardouvilaise

## FETE DU JEU LE 5 JUIN



L'Association Socio-Culturelle de Bardouville a réitéré cette année la "Fête du Jeu", le dimanche 5 juin, pour le plus grand plaisir des enfants, parents, grands-parents, amis. Tous se sont réunis autour d'un cochon grillé et diverses activités de plein air (piscine, tir à la corde, pétanque, ...) toute l'après-midi.

Avec un peu de mal, le soleil a fait son apparition dans la matinée et ne nous a plus quitté pour la journée.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles pour leur gentillesse et leur soutien car sans eux, cette manifestation ne pourrait pas avoir lieu. Merci aussi aux participants pour leur convivialité et nous vous donnons rendez-vous en décembre prochain pour le Marché de Noël. Venez nombreux ...

L'Association Socio-Culturelle de Bardouville



# Société de Chasse de Bardouville

Après avoir honoré le service du secrétariat de la Société de Chasse de Bardouville pendant 22 ans, Monsieur Christian Colasse cède sa fonction à Monsieur Jean-Pierre RESSE pour l'année 2016-2017

La Société de Chasse

# Association Presqu'île Madagascar

## LA CRECHE « PRINCESSE »

Les nouveaux enfants de la crèche :



Les membres de l'association ont organisé le 5 Mars 2016 leur 39ème loto au profit du centre social de Tanjombato à Madagascar. Cette année la salle polyvalente de Berville sur Seine n'était pas assez grande pour accueillir tous les joueurs mais finalement nous avons rajouté quelques tables et tout le monde a pu s'installer. Les lots proposés étaient très attractifs. Les bénéfices de ce loto seront envoyés aux services des œuvres missionnaires à Paris et portés directement à Soeur Marie-Annick Labrousse. Ses actions sur le terrain sont nombreuses : accueil des enfants, des patients au dispensaire, scolarisation, formation professionnelle, etc. ....

Nous remercions les généreux donateurs qui nous fournissent ou nous permettent d'acheter des lots.  
Le prochain loto sera le premier samedi de mars 2017 à BARDOUVILLE.

L'Equipe de l'Association Madagascar.

## Bardou' Livres

Je lis

Tu lisais

Elle ou il aurait lu

Nous allons lire

Vous lisiez?

Elles ou ils lisent, lisaient, liront encore.....

A la rentrée de Septembre, nous nous retrouverons le vendredi 02, à 18h30 devant la mairie.

Pendant cette année, nous nous sommes échangé romans, polars, sagas historiques, essais, articles de journaux, auteur(e)s de tous pays.

Les discussions ont été animées, passionnées même, drôles, et toujours...nourrissantes.

Rejoignez-nous, quelles que soient vos lectures, vous serez bienvenu(e)s.



C.Delaunay.

Contacts : [lireabardouville@gmail.com](mailto:lireabardouville@gmail.com)

Claudine tel : 02 35 37 02 06 / 06 89 64 83 66,

Rachel : 06 64 57 96 32,

Francis 06 72 17 95 59

# Le savez-vous?

## A l'attention des marcheurs :



Vous voulez bouger, ne pas rester sans activités, aussi nous vous invitons à venir nous rejoindre. Nous organisons une marche tous les **jeudis matin**. Rendez-vous à 9 heures devant la salle polyvalente de notre village. Vous allez sillonner et admirer nos campagnes de Bardouville, Anneville Ambourville, Yville, Berville, Ambourville. Alors ! A bientôt de vous joindre à nous.

M. Denis

## Baguette en libre service :

La municipalité a donné son accord à M. Mottin pour installer un distributeur de pain vers la Charetterie de Bardouville.



Celui-ci ne remplace pas la tournée de livraison à domicile faite par Sandrine, mais permet de toucher une clientèle qui ne peut se rendre à la Boulangerie.

Ce distributeur sera en vacances pendant 3 semaines en Août. Comme quoi, les machines ont besoin aussi de se reposer...

MP Gaubert

# ANNONCES

ABEILLES

&

ESSAIM-76



150 rue de l'Établissement

76690 GRUGNY

Tel: 02.35.33.13.18

ASSOCIATION LOI 1901 N° 761001737 enregistrée Sous -préfecture de DIEPPE 76203

Nous sommes une association loi 1901 créée en 2008, notre but est la formation en Apiculture, fort de notre réseau (300 personnes) sur le département, nous vous proposons d'informer vos administrés concernant la récupération gratuite d'essaims d'abeilles uniquement.

Nous intervenons 7 jours sur 7 sur la Seine Maritime, nous retransmettons à nos collègues de l'Eure et du Calvados si besoin.

Ligne fixe : **02.35.33.13.18** après 20h. Ligne mobile : **06.15.43.00.69**

Notre standard dirige vos appels sur l'intervenant disponible le plus proche ce qui vous garantit une intervention rapide, efficace et GRATUITE.

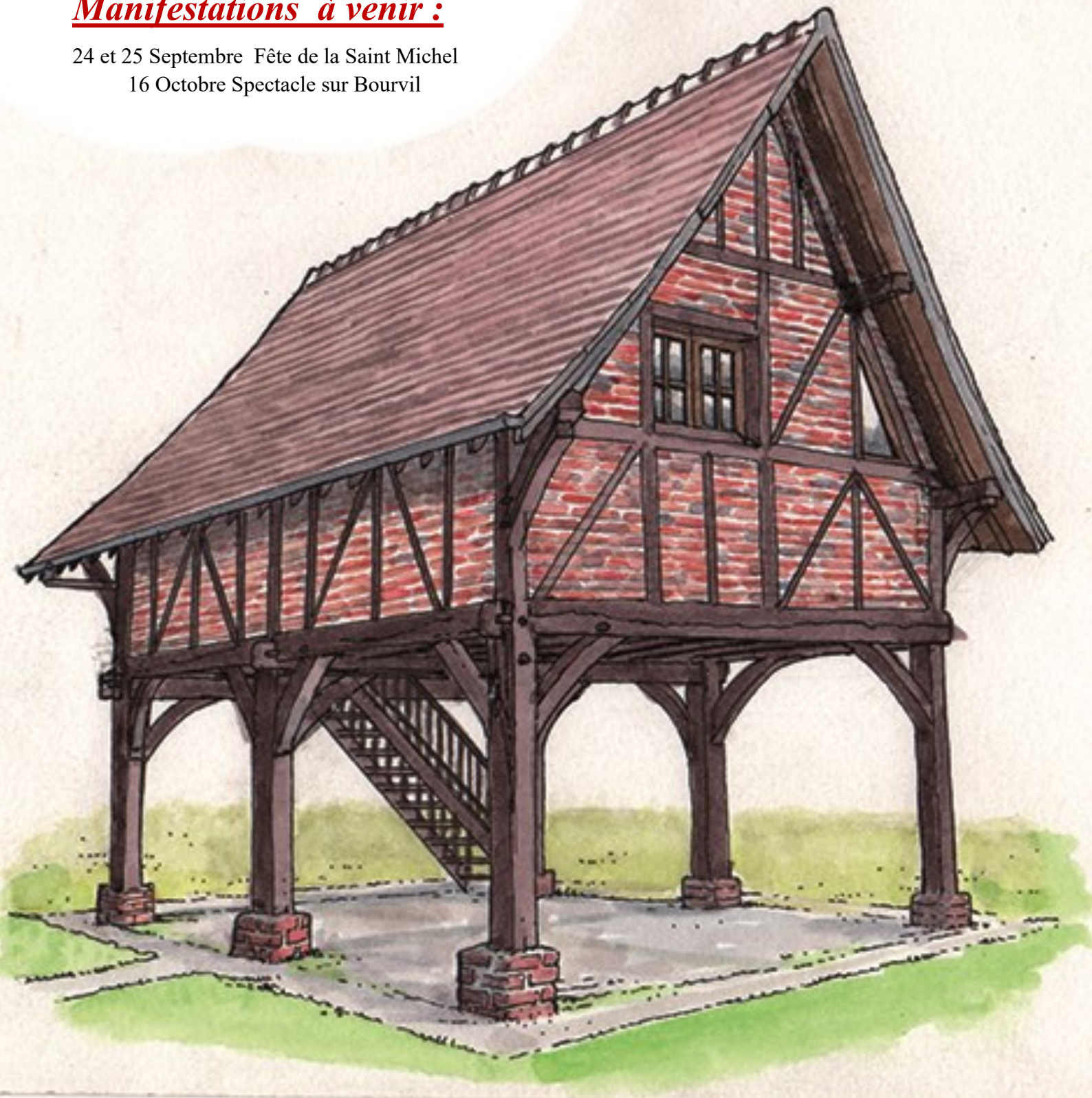
Notre site : <http://essaim.76.free.fr>

@ : [abeilles.essaims@laposte.net](mailto:abeilles.essaims@laposte.net)



## *Manifestations à venir :*

24 et 25 Septembre Fête de la Saint Michel  
16 Octobre Spectacle sur Bourvil



Rejoignez nous sur Facebook

[https://www.facebook.com/pages/  
Bardouville/285006571663526](https://www.facebook.com/pages/Bardouville/285006571663526)  
et sur internet

